

# Le Mémo

## de la Table

5 juin 2014

# LA MISÈRE SÈME LA COLÈRE

## LE BUDGET PROVINCIAL A OUBLIÉ LES GROUPES COMMUNAUTAIRES !

C'est avec déception et colère que les 3000 organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux prennent connaissance du budget provincial 2014-2015. En ne prévoyant aucune augmentation pour ces organismes, ce budget démontre que ni les groupes, ni les personnes vulnérables qu'ils desservent ne font partie des préoccupations du gouvernement du Parti libéral du Québec. Les groupes exigent que le gouvernement reconsidère ses choix économiques; ils poursuivront la pression et la mobilisation afin d'être convenablement soutenus.

La sortie d'un tel budget est un dur coup pour les organismes œuvrant en santé et services sociaux qui espéraient y trouver des annonces substantielles d'augmentation. Depuis maintenant 18 mois, ces organismes sont mobilisés autour de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire. Ces groupes ont reçu l'appui de députés du Parti libéral du Québec à plusieurs occasions, par exemple lors de la présentation de pétitions, d'actions régionales et de l'adoption unanime à l'Assemblée nationale d'une motion demandant leur rehaussement. Qui plus est, ils avaient partiellement été entendus par le gouvernement précédent qui s'engageait à les rehausser de 40 millions de dollars pour l'année 2014-2015.



Suite à la page suivante...

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

## Contenu de ce MEMO

- Communiqué concernant le budget :
  - Je Soutiens le communautaire : La misère sème la colère / Le budget provincial a oublié les groupes communautaires !
  - RQ-ACA : Un coup dur pour le communautaire
  - Coalition Solidarité Santé : Quand rigueur rime avec démolisseurs
  - Non aux hausses : Le budget garde le cap de l'austérité. Un vrai débat sur la fiscalité est nécessaire!
  - IRIS : Faire l'austérité sans la nommer
  - RACQ - Auberges du coeur : Réaction au premier budget Leitao
  - RMJQ - Maisons de jeunes : Outrageux budget !
  - FQOCF - Famille : À bout de souffle et fragilisés, les organismes famille vont demeurer dans la précarité
  - FAFMRQ - Famille : Appauvrir les parents de Mozart !
  - Union des consommateurs : À contre-sens de la tendance internationale
  - Collectif - Quebec sans pauvreté : Un nouvel élan pour la réingénierie
- La santé mentale doit devenir une priorité gouvernementale
- Prix orange pour l'Écho des femmes de la Petite Patrie
- Un drame humain évitable ? L'organisation des services de santé mentale pointée du doigt
- Le gouvernement canadien présente son projet de loi sur la prostitution
- Conseil du statut de la femme : Nouvel avis sur la reconnaissance juridique des conjoints de fait
- Lutte contre la violence conjugale : Danielle Leblanc de la Maison d'Ariane honorée
- ACTION LE 16 juin PROCHAIN - Exigeons une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues/ assassinées
- Un tout nouveau bulletin pour À coeur d'Homme
- Lancement de capsules vidéo en langue des signes québécoise (LSQ) sur le site de la CDPDJ
- 168 organismes communautaires famille reçoivent La lecture en cadeau
- L'ABC de l'autorisation judiciaire de soins: Je me renseigne, je me prépare
- L'autorisation judiciaire de soins: Le trou noir de la psychiatrie

### Suite...

« Depuis son élection, le premier ministre du Québec nous martèle que son parti se base sur des valeurs de justice sociale. Pourtant, ce budget nuit au travail des groupes communautaires en ne leur permettant pas d'aider la population qui cogne à leurs portes. Rappelons que les groupes évaluent leurs besoins à 225 millions de dollars supplémentaires par année. Cette situation aura un impact direct sur l'ensemble de la population, et encore davantage sur les personnes vulnérables » de dénoncer Mercédez Roberge, co-porte-parole de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire (Table).

Selon le gouvernement, le budget « rigoureux » présenté assurerait la bonne gestion et la relance économique. « C'est tout simplement un mauvais calcul ! » de s'insurger Sébastien

Rivard co-porte-parole de la campagne (CTROC). « Négliger les groupes communautaires c'est faire fi du travail de prévention. À terme, cela ne permettra pas d'obtenir la prospérité tant attendue, mais mènera plutôt à une accentuation des inégalités et à la dégradation du tissu social » ajoute-t-il.

« Les groupes communautaires sont exaspérés ! Le gouvernement délaisse de plus en plus son rôle ce qui se répercute grandement sur eux. Les demandes d'aide augmentent, la pression monte, mais le financement, lui, stagne ! C'est inadmissible ! Les groupes exigent que le gouvernement retourne à sa planche à dessin; ils comptent aussi intensifier leurs moyens de pression pour que le gouvernement cesse de faire la sourde oreille aux causes sociales » de conclure les deux co-porte-parole. ++

## BUDGET PROVINCIAL - DES RÉACTIONS (Suite)

### RQ-ACA

#### Un coup dur pour le communautaire



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), dont la Table est membre, est consterné. Malgré les demandes répétées des organismes d'action communautaire autonome (ACA), le budget Leitão ignore complètement le communautaire et jette aux oubliettes les annonces du précédent gouvernement qui prévoyaient injecter 162 million\$ en trois ans en matière de financement des organismes d'ACA.

Le manque à gagner étant évalué à 320 million\$, l'ensemble des besoins dans tous les secteurs d'activité où oeuvrent les 4000 organismes d'ACA du Québec, il est clair que ce sera au gouvernement de faire un effort supplémentaire au cours de son mandat pour combler l'ensemble des besoins qui seront toujours aussi, sinon plus, criants. ++

### Coalition Solidarité Santé

#### Quand rigueur rime avec démolisseurs



La Coalition solidarité santé, dont la Table est membre, dénonce le maintien des compressions budgétaires en santé qu'avait annoncé le précédent budget Marceau. L'augmentation budgétaire maintenue à 3%, comparative-ment à 5,6% en moyenne de 2006 à 2010, se traduira par des compressions impossibles à absorber par le réseau de la santé sans impact sur les soins et services directs.

Le budget annonce aussi une réduction supplémentaire pour l'an prochain, alors que l'augmentation ne sera que de 2,7%. Pire encore, les organismes communautaires, qui avaient réussi à arracher au gouvernement précédent un rehaussement de 120M\$ sur trois ans de leur budget global, voient cette promesse disparaître totalement du radar des finances publiques. ++

### Non aux hausses

#### Le budget garde le cap de l'austérité.

#### Un vrai débat sur la fiscalité est nécessaire!



C'est par de nouvelles compressions dans les services publics que se traduira l'austérité budgétaire en 2014-2015, constate la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont la Table est membre, à la lecture du budget Leitao. La croissance des dépenses de programmes limitée à 1,8% pour 2014-2015 et le gel d'embauche, notamment en santé, vont assurément affecter les services à la population, déplore-t-elle. Malgré l'annonce de deux commissions, une sur la fiscalité et une autre sur les programmes, la coalition de groupes sociaux constate que le budget Leitao trace déjà des orientations majeures pour les années à venir et que le dialogue social annoncé s'annonce factice. ++

### IRIS

#### Faire l'austérité sans la nommer



Avant le dépôt du budget, comme pendant sa présentation, le ministre des Finances Carlos Leitão a parlé de rigueur et de sérieux, mais jamais d'austérité. Pourtant, il est bien question d'austérité dans ce budget, plusieurs ministères obtiendront moins d'argent l'an prochain qu'ils n'en ont cette année. En intervenant peu, l'État continue de maintenir le marasme économique dans lequel se trouve le Québec. On nous annonce d'ailleurs dans le budget une légère diminution des prévisions de croissance annoncées au préalable. Le vérificateur général parlait hier, dans son rapport, d'un biais optimiste quant à la croissance économique depuis 10 ans qui correspondrait à 0,4% de prévisions de croissance. S'il advenait que ce biais se vérifie cette année encore, le Québec perdrait 200 M\$. Ajoutons que lorsqu'on coupe dans l'aide à l'emploi, évidemment, ça n'aide pas à stimuler l'économie ni d'ailleurs quand on réduit les investissements en infrastructures, comme choisit de le faire le gouvernement. ++

## BUDGET PROVINCIAL - DES RÉACTIONS (Suite de la suite)

### RACQ - Auberges du coeur Réaction au premier budget Leitao



Rarement les Auberges du cœur, dont le regroupement est membre de la Table, auront-elles attendu une lecture du budget québécois avec autant d'impatience et de craintes. Autant le dire immédiatement, nous avons raison de craindre. La première grande attente concernait l'engagement du gouvernement précédent de rehausser de 40M\$ pour cette année le financement à la mission des organismes en santé et services sociaux (52M\$ pour l'ensemble du communautaire). Le budget du financement des groupes communautaires connaîtra, semble-t-il, une hausse de 2,7%, à peine le taux d'inflation. Inutile de dire que la lutte pour le rehaussement devra non seulement se poursuivre mais s'intensifier. ++

### RMJQ - Maisons de jeunes Outrageux budget !



Au lendemain de la présentation du budget provincial, les organismes communautaires autonomes qui offrent à la population une multitude de services se voient devant un fossé carrément incontournable. La situation qui sévit depuis les dernières années est loin d'être rassurante : la population perd ses services, des emplois sont coupés massivement, des organismes ferment leurs portes, des communautés sont dépossédées de leur unique ressource d'accompagnement dans leur milieu. Pour les 185 maisons de jeunes membres du Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), un regroupement membre de la Table, qui reçoivent quotidiennement des dizaines de milliers d'adolescents et adolescentes à travers le Québec, ce budget est catastrophique. ++

### FQOCF - Famille À bout de souffle et fragilisés, les organismes famille vont demeurer dans la précarité



Fédération  
québécoise des  
organismes  
communautaires  
Famille

En dépit des demandes répétées et justifiées au Parti libéral de reconnaître l'urgence d'un rehaussement de 5 millions de dollars et l'indexation annuelle du financement à la mission des OCF, le gouvernement a choisi de maintenir ces organismes dans la précarité alors qu'ils accompagnent et soutiennent annuellement plus de 100 000 familles québécoises.

En regard des efforts financiers demandés par le gouvernement Couillard, la Fédération, un regroupement membre de la Table, est très inquiète des impacts que ceux-ci auront sur les parents et les enfants alors que les choix du gouvernement fragiliseront davantage les familles et les ressources leur étant dédiées. ++

### FAFMRQ - Famille Appauvrir les parents de Mozart !



La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), un regroupement membre de la Table, est extrêmement déçue par le budget déposé aujourd'hui par le gouvernement Couillard. « Non seulement le budget ne contient aucune mesure pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans les programmes sociaux, mais les 840 000 personnes (dont près de 50 000 familles monoparentales) qui n'ont pas de revenu suffisant pour couvrir leurs besoins les plus élémentaires ne verront pas leur situation s'améliorer ! », s'indigne Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ.

Le budget déposé ne contient pas non plus d'augmentation ni d'indexation du financement pour les organismes communautaires qui, avec des moyens nettement insuffisants, doivent répondre aux besoins de plus en plus complexes des familles qui les fréquentent. ++

## BUDGET PROVINCIAL - DES RÉACTIONS (Suite et fin)

### Union des consommateurs À contre-sens de la tendance internationale



Le gouvernement coupe les dépenses pour les services publics, hausse les tarifs des garderies et d'électricité, et refuse de considérer de nouvelles sources de revenus équitables et réalistes: Union des consommateurs est franchement déçue mais pas réellement surprise de ce premier budget de l'ère Couillard. Le ton est donné pour les prochaines années libérales. Ce saura l'austérité. Et tant pis pour la classe moyenne et les plus démunis ! ++

### Collectif - Québec sans pauvreté Un nouvel élan pour la réingénierie



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce la poursuite du projet de transformation de l'État prévue par le gouvernement du Québec. Une réingénierie qui néglige les personnes les plus pauvres au profit d'un équilibre financier à court terme ne peut que nuire au développement et à la justice sociale. Le budget du Québec 2014-2015 poursuit le démantèlement des acquis de l'État providence. « Depuis 1996, les différents gouvernements du Québec ont manqué du courage et de l'audace nécessaires pour prendre leurs distances face aux tendances mondiales plutôt conservatrices. Ils parlent d'innovation et de rigueur, mais se contentent de répéter les mêmes vieilles recettes qui ont pourtant prouvé leurs limites », de dénoncer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté. ++

## La santé mentale doit devenir une priorité gouvernementale

La publication d'un nouveau Plan d'action en santé mentale afin de remplacer celui terminé en 2010 vient d'être reportée à l'automne 2014. « Nous profitons du dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement québécois et au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, de faire de la santé mentale une réelle grande priorité soutenue par l'ensemble de l'activité gouvernementale », a déclaré Charles Rice, porte-parole du Réseau communautaire en santé mentale (COSME) et directeur de l'Agir en santé mentale.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les problèmes de santé mentale sont la première source d'incapacités selon l'Organisation mondiale de la santé. Ils sont particulièrement difficiles à vivre pour les personnes qui les subissent et pour leurs proches. Les dommages humains et sociaux provoqués par la réponse insatisfaisante aux problèmes vécus sont sérieux et trop répandus comme nous le rappelle souvent l'actualité.

Lors du lancement du Plan d'action en santé mentale 2005-2010, le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, M. Philippe Couillard, a identifié la santé mentale comme devant être une grande priorité nationale. « Pourquoi une priorité ? Parce que les personnes aux prises avec un problème de santé mentale sont parmi les plus vulnérables de notre société, et, avouons-le, c'est un secteur d'activité qui n'a pas reçu l'attention qu'il méritait », constatait alors le ministre Couillard.

Dans son évaluation du Plan d'action en santé mentale 2005-2010, le Commissaire à la Santé et au Bien-être a cependant conclu que la priorisation du programme de santé mentale au sein du MSSS est restée somme toute grandement théorique étant donné que le financement pour la santé mentale n'a pas été rehaussé. ++

## Prix orange pour l'Écho des femmes de la Petite Patrie



Le prix Orange pour le respect des droits en santé mentale a été remis à L'Écho des femmes de la Petite Patrie, auteur de «Il était une fois... les Dames de cœur», un guide d'accompagnement

en intervention et animation féministe en santé mentale. Un outil de qualité qui favorise l'appropriation du pouvoir et qui valorise l'action collective.

L'Écho des femmes devient ainsi le 19<sup>e</sup> récipiendaire du prix Orange de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table.

Ce guide d'accompagnement en intervention et animation féministe en santé mentale a été élaboré à partir de 20 ans de récits d'expériences et d'apprentissage collectif.

À noter que le prix Citron a été décerné au syndic du Collège des médecins. ++

## Un drame humain évitable ? L'organisation des services de santé mentale pointée du doigt



Il y a quelques jours, un jeune homme de 18 ans qui a fait une tentative de suicide dans la dernière année est dénoncé par ses parents pour avoir caché des explosifs à la maison. À première vue, il s'agit d'un garçon sans histoire qui se retrouve à comparaître devant les tribunaux. Ses particularités : il souffre d'un mal invisible, il n'est pas diagnostiqué et l'aide n'est pas à sa portée. Un fait divers parmi tant d'autres, pourront penser la majorité des gens. « Il n'en est rien puisqu'il s'agit d'un problème

de société majeur et criant » explique Hélène Fradet, directrice générale de la FFAPAMM, un regroupement membre de la Table.

Rappelons que le plan d'action en santé mentale 2005-2010 est échu depuis maintenant quatre ans et que l'une des actions prioritaires prévues était de faire en sorte que les jeunes ayant un trouble mental soient évalués et traités en s'appuyant sur l'expertise de ressources diversifiées dans une perspective interdisciplinaire. ++

## Le gouvernement canadien présente son projet de loi sur la prostitution

Le gouvernement conservateur canadien a présenté ce mercredi un nouveau projet de loi sur la prostitution qui pénaliserait désormais les clients sollicitant les services d'une prostituée, plutôt que l'inverse. «Nous ciblons les clients et les proxénètes, ceux qui considèrent les services sexuels comme un produit»,

a déclaré le ministre de la Justice Peter MacKay lors d'une conférence de presse. Pour en savoir plus sur cette nouvelle, des articles ont été repris sur les sites de la [COCQ-SIDA](#) et de la [Fédération des maisons d'hébergement pour femmes](#), deux regroupements membres de la Table.

# Conseil du statut de la femme

## Nouvel avis sur la reconnaissance juridique des conjoints de fait



C'est avec beaucoup de satisfaction que la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), un regroupement membre de la Table, a pris connaissance de l'Avis du Conseil du statut de la femme publié le 2 juin et intitulé Pour une véritable protection juridique des conjointes de fait. En effet, comment ne pas se réjouir du nombre grandissant de voix qui s'élèvent pour réclamer, comme

la Fédération le fait depuis des années, une meilleure reconnaissance juridique des conjoints de fait! Ainsi, le Conseil estime lui aussi «qu'il est temps que les conjointes et les conjoints de fait bénéficient d'une véritable protection juridique, car la réalité sociale québécoise a beaucoup changé depuis 1980, année de la dernière réforme majeure du droit de la famille».

Pour en savoir plus :

- [Avis du Conseil](#)
- [Lettre d'opinion de la FAFMRQ dans Le Devoir](#)
- [Réaction de la FAFMRQ à RDI](#)

## Lutte contre la violence conjugale : Danielle Leblanc de la Maison d'Ariane honorée

Dans le cadre des célébrations de son 35<sup>e</sup> anniversaire, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a décerné le Prix Colette-Breton 2014 à madame Danielle Leblanc, intervenante à la Maison d'Ariane de Saint-Jérôme. Le prix lui a été remis par Madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et de la Condition féminine. Des membres de l'Assemblée nationale et quelque 130 déléguées des maisons membres du Regroupement participaient à l'événement tenu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. ++



## ACTION LE 16 juin PROCHAIN

### Exigeons une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues/assassinées

La récente publication du rapport de la GRC dénombre 1186 femmes autochtones disparues et assassinées au Canada entre 1980 et 2012, dont 1117 homicides. Le taux de femmes victimes de violences est 3 fois plus élevé chez les femmes autochtones que les femmes allochtones.

Pour les groupes de femmes autochtones, une commission d'enquête est nécessaire pour que l'État et la société arrivent à comprendre pourquoi les femmes autochtones sont ciblées de la sorte. Disparaître dans l'anonymat et l'indifférence symbolise la place qu'occupent les femmes autochtones dans la société.

Passer à l'action en solidarité avec les femmes autochtones ! Vous pouvez participer en complétant [le tract](#) qui sera utilisé lors de l'action du 16 juin prochain. Participez à l'action du 16 juin prochain à Montréal de 12h à 13h! ++



## Un tout nouveau bulletin pour À cœur d'Homme



À Cœur d'homme- Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, un regroupement membre de la Table, est heureux de partager le fruit du travail de certains de ses membres ou des projets impliquant directement l'Association. Les éléments qui vous sont présentés dans cette édition d'à cœur d'homme ... en bref représentent une part infime de ce que réalisent les organismes membres et des actions mises en place par le regroupement à cœur d'homme. ++

en bref représentent une part infime de ce que réalisent les organismes membres et des actions mises en place par le regroupement à cœur d'homme. ++

## Lancement de capsules vidéo en langue des signes québécoise (LSQ) sur le site de la CDPDJ

cophan



La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse présente une série de 25 capsules vidéo en langue des signes québécoise (LSQ) pour permettre aux personnes sourdes, devenues sourdes

ou malentendantes ainsi qu'aux personnes analphabètes d'avoir accès à l'information leur permettant de défendre leurs droits. Mentionnons que cet ajout découle directement des recommandations faites par la COPHAN, un regroupement membre de la Table, suite aux tests d'utilisabilité que nous avons réalisés pour le site Web de la CDPDJ! ++

## 168 organismes communautaires famille reçoivent La lecture en cadeau



Pour célébrer la 15e édition de son programme La lecture en cadeau, la Fondation pour l'alphabétisation est heureuse d'annoncer que 38 504 livres neufs seront distribués à autant d'enfants défavorisés de 0 à 12 ans. De ce nombre, 7 514 livres

seront offerts aux familles qui fréquentent 168 OCF membres de la Fédération, un regroupement membre de la Table. ++

## L'ABC de l'autorisation judiciaire de soins: Je me renseigne, je me prépare



Ce guide s'adresse particulièrement aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale qui veulent s'informer ou qui sont aux prises avec la procédure judiciaire qu'est l'autorisation judiciaire de soins. Il peut aussi informer les avocats et avocates. La magistrature pourrait également y trouver des informations. Cette mesure juridique exceptionnelle est de plus en plus employée en santé mentale et nous avons de nombreux témoignages qui nous indiquent que

cette procédure est complexe et que plusieurs droits sont bafoués, notamment le droit à l'information, le droit au consentement aux soins, le droit de participer au traitement, le droit d'être accompagné, le droit d'être entendu lors de l'audience, le droit d'être représenté par un avocat. De plus, il n'existe aucun recours si ce n'est un appel qui doit être fait 5 jours après le jugement final et basé sur des erreurs de droit de façon plus large ou de faits. ++

## L'autorisation judiciaire de soins: Le trou noir de la psychiatrie



L'objet de cette étude s'attarde plus précisément aux autorisations judiciaires de soins, qui peuvent être appelées autorisations ou ordonnances de traitement, ou encore ordonnances de soins. Cette étude met en lumière que l'utilisation des requêtes en autorisation judiciaire de soins, loin

d'être une exception, devient une autre pratique brimant les droits fondamentaux des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. L'AGIDD-SMQ, un regroupement membre de la Table, souhaite, par ce document, interpeller les différents acteurs impliqués, notamment le milieu de la justice et celui de la santé, afin que cette mesure reste une exception encadrée par le respect de l'exercice des droits et libertés de la personne. ++